

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'appel à la mobilisation pour les centres-villes est lancé

Publié le 07/09/2017 • Par [Delphine Gerbeau](#) • dans : [A la une](#), [actus experts technique](#), [France](#)



Le centre-ville de Rennes [Flickr CC by Nicolas Vollmer](#)

L'Association Centres-villes en mouvement appelle le Gouvernement à labelliser les centres-villes grande cause nationale 2018. Une réponse à une vacance autant commerciale que résidentielle qui les touche et s'accroît dans les villes moyennes et les centres-bourgs.

[Informations et dossiers](#)

Neuf Français sur 10 considèrent que le renouveau du centre-ville doit être l'un des objectifs principaux de leur maire, selon le [Baromètre](#) du centre-ville et des commerces relatif aux usages et attentes de Français, présenté le 7 septembre par l'Association Centre-ville en mouvement. En effet, l'image du centre-ville se dégrade, comme le montre ce baromètre. En 2016 44% des personnes interrogées estimaient que leur centre-ville avait une image de lieu en développement alors qu'ils ne sont plus que 32% à le penser en 2017. Les différentes études, notamment celles de [Procos](#) sur la vacance commerciale, corroborent ce sentiment.

Une politique transversale

Arnaud Robinet (LR), maire de Reims et membre de l'association estime qu'il n'y « pas un seul modèle de centre-ville, mais nous avons tous les mêmes difficultés, les mêmes préoccupations. La politique de revitalisation doit être un assemblage de différents éléments, l'ensemble des services de la ville doit être associé. Et une question est cruciale : quelle est la place de la voiture ? » se demande-t-il.

Patrick Vignal, le président de l'Association, estime que « le but est d'aller au-delà de réparer la ville : il faut imaginer la ville du futur ».

Moratoire sur les extensions de centres commerciaux

L'Association a présenté une série de propositions, dont une devrait faire bondir les grandes enseignes commerciales : elle demande un moratoire d'un an sur les extensions de zones commerciales hors centre-ville pendant un an, afin de réfléchir à de nouveaux critères de régulation des espaces commerciaux. En 2016, 22% d'extension des zones commerciales hors centre-ville ont été relevés.

L'Association demande par ailleurs à l'Etat d'être exemplaire et de garder les implantations de ses services dans les coeurs de villes. Elle appelle à des mesures fiscales très ciblées pour favoriser les investissements privés dans les centres et à un allègement des contraintes urbanistiques pour la rénovation du patrimoine ancien. Elle propose l'instauration de zones franches urbaines dans les centres-villes en déclin, ou de tout autre dispositif fiscal incitatif de type CICE.

« Le gouvernement veut mettre en place d'ici la fin de l'année une agence pour travailler sur le sujet, en coopération avec la Caisse des dépôts et consignations. Nous voulons participer sa construction », a réclamé Patrick Vignal.

FOCUS

Un rapport sénatorial en cours

Dans un [rapport d'étape](#) consacré à la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs, déposé le 20 juillet 2017, les sénateurs Rémy Pointereau et Martial Bourquin insistent sur la nécessité d'aborder l'avenir de ces centres de manière globale, par exemple en intégrant la question de la rénovation du bâti en centre-ville et de celle de la circulation routière et du stationnement.

En ce qui concerne le volet commercial, l'organisation des centres-villes doit aussi être étudiée, notamment à propos de la question de la politique commerciale communale ou intercommunale et de l'organisation des acteurs du commerce. La mise en œuvre d'actions collectives autour d'établissements publics fonciers locaux doit aussi être étudiée.

La question financière est aussi cruciale, avec un examen des dispositifs fiscaux : la fiscalité foncière, mais aussi la fiscalité spécifique applicable aux entreprises et, en particulier, la foisonnante fiscalité liée aux activités commerciales comme la taxe sur les friches commerciales, la Tascom, contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S), taxe sur la publicité extérieure... Les politiques territorialisées à impact fiscal peuvent favoriser des implantations ou les décourager : exonérations liées aux zones de revitalisation rurale (ZRR), impact des zones franches urbaines (ZFU)...

« À l'évidence, cet ensemble de problématiques inclut mais dépasse, de loin, la simple simplification normative. C'est une politique publique destinée à redynamiser les centres-villes et centres-bourgs qu'il s'agit d'imaginer », notent les auteurs du rapport.

<http://www.lagazettedescommunes.com/522222/lappel-a-la-mobilisation-pour-les-centres-villes-est-lance/?abo=1>